



Lettre

@ Secteur Retraites

<mailto:Philippe.pihet@force-ouvriere.fr>

Le 30 août 2013 – N° 50

► Réforme des retraites : le Gouvernement franchit la ligne rouge

Réforme des retraites

► Réforme des retraites : le Gouvernement franchit la ligne rouge

Après une courte pause estivale, le premier Ministre recevait les partenaires sociaux les 26 et 27 août 2013 pour leur présenter les pistes de la réforme des retraites. Les entretiens à peine terminés, il annonçait ses arbitrages lors d'une conférence de presse le 27 août au soir. Il a confirmé l'allongement de la durée de cotisation à 43 ans à partir de 2020. Pour FO, la ligne rouge est franchie ! Allonger la durée de cotisations ne rapporte rien dans l'immédiat. Nous l'avons déjà dénoncé, l'allongement de la durée d'activité individualise le système de retraite et éloigne un peu plus tous les jours de la solidarité : c'est loin d'être anodin.

À l'âge de 30 ans la génération née en 1974 a validé 3 ans de cotisations en moins que celle née en 1950. Alors qu'elle trouve un travail plus tard, on lui demande de travailler encore plus longtemps: c'est la double peine! À ce rythme là, il faudra bientôt atteindre 68 ou 69 ans pour partir sans avoir une retraite amputée. Bien entendu, quels que soient les gouvernements et les experts, on explique que l'espérance de vie augmentant, il est normal que l'on travaille plus! On oublie de parler de l'espérance de vie en bonne santé qui a diminué pour les hommes depuis 2008. On oublie aussi qu'avec de tels raisonnements on n'aurait jamais créé la Sécurité sociale et les retraites. Car il y en a toujours eu un pour dire que ça coûterait trop cher et que cela plomberait la compétitivité.

FO revendique une durée d'assurance conforme à la durée moyenne d'activité

- Refus de l'indexation de la durée d'assurance sur l'espérance de vie à 60 ans et de l'allongement de la durée d'activité pour bénéficier d'une retraite à taux plein.
- Diminuer de manière significative le nombre de trimestres requis pour bénéficier du taux plein : 40 ans c'était déjà trop... 41,5 ans c'est beaucoup trop ! 43 ans c'est la retraite des morts !
- Laisser partir à la retraite les chômeurs en fin de droit qui justifient du nombre de trimestres d'assurance vieillesse suffisants pour bénéficier d'une retraite à taux plein mais qui n'ont pas encore atteint l'âge légal de départ à la retraite, ou rétablir l'allocation équivalent retraite (AER)

C'est pourquoi pour FO, la mobilisation du 10 septembre reste d'autant plus d'actualité pour défendre les droits des jeunes générations qui sont doublement victimes aujourd'hui d'un chômage très élevé et demain seront victimes de cette réforme devant travailler, pour la génération 1973, 43 ans pour avoir une retraite à taux plein à 67 ans ! Cela justifie pleinement d'être nombreux le 10 septembre pour défendre les retraites mais aussi l'emploi et le pouvoir d'achat.

↳ Téléchargez

- Le tract et les argumentaires pour la mobilisation du 10 septembre :

http://www.force-ouvriere.fr/secteur.asp?theme_choisi=Retraites

- Le dossier de presse et le discours du Premier ministre :

<http://www.gouvernement.fr/premier-ministre/reforme-des-retraites-garantir-notre-systeme-corriger-les-injustices>

**Confédération Générale du Travail Force Ouvrière Secteur Retraite -
Prévoyance sociale - U.C.R.**

141 avenue du Maine – 75014 PARIS ☎ 01 40 52 84 32 - 📠 01 40 52 84 33

philippe.pihet@force-ouvriere.fr